

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

Table with 4 columns: Abonnements, Suisse, Fr., 1.50, 4.00, 7.00, 14.00; Etranger, 3.00, 8.00, 11.00, 22.00

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent. Comptes de chèque postal 114 51.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

S. A. SUISSE DE PUBLICITE

Rue St-Pierre

FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Table with 3 columns: Fribourg, canton, 15 cent.; La Suisse, 20; L'Étranger, 25; Réclames, 50. Includes 'la ligne' and 'son espace'.

Nouvelles du jour

Déclarations de M. Briand et de M. Lloyd-George sur l'offre de paix.

A Verdun, les Allemands n'ont pas renouvelé leur tentative de reprendre pied sur le plateau de Louvemont; ils se sont bornés à bombarder les positions françaises. En Picardie, la pause se prolonge. Nul doute que les Anglais ne donnent prochainement un nouveau coup de collier; il sera plus violent que jamais, à présumer d'après la longueur des préparatifs. Les Français tenteront-ils quelque chose contre Péronne ou Chaulnes, ou méditent-ils de faire à l'adversaire, sur quelque autre point du front, une surprise dans le genre de celles qu'ils lui ont fait éprouver à Verdun? Le secteur de Reims reparait dans les bulletins depuis quelque temps. Les engagements qui s'y produisent peuvent être des coups de sonde ou des démonstrations destinées à tromper l'ennemi. En Roumanie, l'action s'éteint graduellement. Dans les montagnes, les Russes attaquent encore, mais avec mollesse. En Macédoine, aucune action notable depuis quelques jours. En revanche, le front russe, au nord des Carpates jusqu'à la Duna, manifeste un certain réveil. En somme, nous traversons un intermède. Falkenhayn est quelque part à préparer un levér de rideau, d'après les instructions de Hindenburg. Aucun symptôme ne trahit encore sur quel théâtre se jouera le nouvel acte du funèbre drame.

ropéen, le respect du principe des nationalités, sur le droit des gens, sur les justes exigences de l'humanité et de la civilisation. Nous n'aspérons nullement à un arrangement international qui aurait pour conséquence la servitude, ou l'oppression, qui impliquerait l'anéantissement des peuples ou des nations. En face de propositions de paix sérieuses basées sur les principes de justice et de civilisation, personne ne refuserait a priori d'entrer en discussion. M. Sonnino a ainsi fait écho aux sentiments des socialistes, des catholiques et des giontiens, mais, par les réserves qu'il a ajoutées, il a également satisfait ceux qui ne voient dans les offres allemandes qu'une machination dangereuse. M. Sonnino n'est pas loin de croire que les conditions de paix des empires centraux seront inacceptables. Aussi il a prié la Chambre de ne pas faire le jeu de l'adversaire et de ne pas laisser, comme l'a dit Briand, empoisonner le pays par « les germes pestilentiels de la division et du découragement ». M. Sonnino a encore déclaré, aux applaudissements de la Chambre, qu'aucun des Alliés ne prendra en considération des conditions de paix qui lui seraient faites séparément. M. Briand a dû entendre, hier mardi, au Sénat français, de sévères critiques du sénateur Bérenger, qui a reproché aux méthodes gouvernementales un manque de prévoyance dans les domaines militaires et diplomatiques. Il aura subi des jugements encore plus acerbes dans la séance secrète que la haute Assemblée a décidé de tenir sur la proposition de M. Clémenceau. Dans sa réponse, le chef du ministère, après avoir montré, pour se justifier, toute l'œuvre qu'il allait accomplir, a tenté un dérivatif en parlant de l'offre de paix de l'Allemagne. « Demain, a-t-il dit, une réponse concertée fera connaître aux empires centraux qu'il est impossible de prendre leur offre au sérieux. » M. Briand préjuge ainsi la réponse des Alliés. Il pèse même pour que cette réponse soit un geste de dédain. Pour plaire à l'opinion, il n'envoie pas qu'un refus préliminaire servira les intérêts de l'empereur d'Allemagne, qui se retournera vers son peuple lui disant: « Il ne nous reste plus qu'à lutter avec un redoublement d'énergie. » La solidarité allemande, où il pouvait bien se produire quelques fissures, se referra plus homogène que jamais en présence de l'attitude de l'Entente que fait présager M. Briand. Guillaume II, en lançant son offre, se disait sans doute: « Si j'échoue, je retirerai à l'intérieur le bénéfice d'un argument sans réplique pour maintenir l'esprit public. La continuation de la guerre sera pour les Allemands la carte forcée. » Si M. Briand se sentait fort, il n'aurait rien à craindre en faisant répondre aux empires centraux: « Vous voulez traiter? Voyons vos conditions, pour que nous puissions, à notre tour, vous faire part des nôtres. » Mais M. Briand redoute de paraître faiblir par son simple consentement d'entrer en matière. Cette crainte est déjà un indice de faiblesse, et ces sentiments-là s'aperçoivent d'autant plus qu'on fait tout pour les dissimuler.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La suppression des messes de minuit en France. En raison de l'obscurité des rues et « pour entrer dans la voie des économies d'éclairage prescrites par le gouvernement », Mgr Gauthey, archevêque de Besançon, a décidé, comme le cardinal-archevêque de Paris, qu'il n'y aurait pas, cette année, de messe de minuit, du moins pas dans les villes et bourgs importants du diocèse.

Nécrologie

Le prince de Donnersmarck. On mande de Berlin que le prince Henckel von Donnersmarck est décédé, hier mardi, à l'âge de 87 ans.

Le projet de loi fédérale sur les cautionnements des sociétés d'assurances

Dans la Liberté du 9 octobre 1915, nous avons exposé les mesures prises par le Conseil fédéral dans son arrêté du 5 octobre 1915 pour garantir aux assurés suisses la solvabilité des sociétés étrangères d'assurances sur la vie concessionnées en Suisse: cette garantie consistait dans le dépôt d'une caution de 100,000 fr. (exigée depuis la loi fédérale de surveillance de 1885) et dans le dépôt des réserves mathématiques afférentes au portefeuille suisse (nouvelle exigence dont l'application mit enfin la Suisse sur le même pied que la plupart des autres pays).

Cet arrêté du 5 octobre 1915 était limité à la branche vie, à l'égard de laquelle il y avait spécialement urgence, en ces temps de guerre, de prendre des précautions pour sauvegarder les intérêts des assurés suisses; il ne touchait nullement la question du cautionnement des sociétés étrangères opérant en Suisse dans d'autres branches d'assurances (incendie, accidents, etc.). Le projet de loi, qui vient de faire l'objet d'un message du Conseil fédéral du 9 décembre 1916 et va être soumis à la discussion des Chambres, prévoit aujourd'hui la solution définitive, par voie législative, de la question du cautionnement de toutes les sociétés étrangères d'assurances concessionnées en Suisse.

Elle formera donc un complément à la loi de surveillance de 1885, et rajoutera les prescriptions surannées de cette loi sur la matière des garanties exigées des sociétés étrangères, en les adaptant aux conditions actuelles.

La pratique suivie par le Conseil fédéral depuis 1885 avait établi les cautionnements suivants: assurances-vie, 100,000 fr.; accidents et responsabilité civile, 30,000 fr.; incendie, 50,000 fr.; bris des glaces, 8,000 à 10,000 fr.; transports, 20,000 fr., etc. Ces cautions sont dérisoires vis-à-vis des chiffres d'affaires suisses des sociétés étrangères qui y sont soumises; il s'agit là plutôt de garanties pour l'obéissance aux prescriptions de la loi de surveillance, d'armes placées entre les mains du Conseil fédéral pour obliger les sociétés étrangères à se plier à ses décisions; mais il ne peut nullement s'agir là de garanties effectives pour les assurés suisses dans le cas où la société étrangère ne remplirait pas ses obligations à leur égard.

Le projet de loi actuel élève considérablement le montant des cautions à déposer en Suisse par les sociétés étrangères d'assurances. Pour l'assurance-vie, il prévoit le dépôt de la réserve mathématique du portefeuille suisse, déjà exigé par mesure provisoire depuis le dépôt de la moitié des primes annuelles perçues en Suisse; il exige en outre que les trois quarts au moins du cautionnement soient versés en valeurs suisses, dont il se réserve la désignation et l'estimation.

Si ce projet est accepté, il ne signifiera rien moins qu'un changement radical dans la « politique de garantie » de la Suisse en matière d'assurances. En effet, jusqu'ici, le Conseil fédéral avait toujours en comme principe que la garantie des assurés suisses auprès de sociétés étrangères concessionnaires devait reposer, avant tout, sur l'examen rigoureux de leur situation et de leurs conditions d'assurance, auquel elles étaient soumises avant d'être autorisées à opérer chez nous. Le Conseil fédéral est demeuré fidèle à cette manière de voir, malgré l'évolution des autres Etats vers le système des garanties matérielles, concrétisées par l'obligation au dépôt de sommes importantes, représentant réellement la couverture des prétentions des nationaux assurés auprès de sociétés étrangères. Or, le projet actuel donne en Suisse un coup de barre violent dans cette nouvelle direction, et sa réalisation accordera aux assurés suisses à l'égard de toutes les sociétés étrangères les mêmes sûretés matérielles qui sont garanties aux nationaux des autres pays à l'égard des sociétés suisses qui opèrent à l'étranger.

Il est inutile de dire que les expériences de la guerre actuelle ont dû guider le Conseil fédéral dans sa détermination; la connaissance des situations inquiétantes créées dans les pays belligérants par les interdictions de paiement décrétées comme mesures de guerre économique font, en effet, réfléchir aux maigres moyens que posséderait la Suisse avec le système actuel, si elle venait à être mêlée directement à la guerre, pour garantir à ses nationaux assurés auprès des sociétés ennemies les prestations auxquelles ils auraient droit. Le nouveau projet de loi leur donnera cette garantie. Pour l'assurance-vie en particulier, ils la possèdent déjà, puisque les sociétés étrangères ont déposé, jusqu'au 1^{er} octobre 1916, une caution globale de 192,664,456 francs, représentant la presque totalité des réserves mathématiques de leur portefeuille suisse, plus les cautionnements administratifs de 100,000 francs.

En ce qui concerne les sociétés indigènes d'assurance, le projet dispose que, si les intérêts des assurés semblent en péril, la société peut être

tenue d'assainir sa situation par les mesures nécessaires; le Conseil fédéral peut, en outre, provoquer la convocation d'une assemblée générale et s'y faire représenter, et, suivant les cas, accorder à la société un sursis de durée déterminée, jusqu'à concurrence d'un tiers au maximum de ses engagements résultant d'assurances, pour l'exécution de ces engagements; si la société ne prend pas les mesures voulues d'assainissement dans le délai donné, sa dissolution est ordonnée.

Comme on le voit, le projet, s'il demande beaucoup des sociétés étrangères, ne ménage pas non plus les sociétés indigènes, à l'égard desquelles il prévoit même une ingérence directe de l'Etat, qui peut sembler exagérée et qui ne manquera pas d'être fortement combattue par les partisans d'une économie libérale.

Dans son ensemble, le projet ne répond pas moins à une nécessité de l'heure présente; il place la Suisse au niveau des idées modernes en matière de législation des assurances; il fait œuvre prudente, quoique un peu tardive, en augmentant les garanties effectives des assurés suisses à un moment où l'ébranlement de l'Europe développe des conséquences d'ordre financier qui sont troublantes pour l'avenir.

D^r Th. Buclin.

AU CONSEIL DES ETATS

Mort de M. Henri Roten

Berne, 19 décembre.

Le Conseil des Etats est en deuil. Il vient de perdre une de ses figures les plus caractéristiques. M. Henri Roten, membre de cette assemblée depuis 1910, est décédé hier soir, à Rarogne. C'est avec une visible émotion que le vice-président du Conseil, M. Bolli, a communiqué cette triste nouvelle à ses collègues, en retraçant brièvement la carrière du député valaisan.

Dès les premiers jours de cette session, M. Roten avait fait excuser son absence, pour cause de maladie. On ne se savait pas cependant si gravement atteint. La dernière session où il parut aux Chambres, celle de juin, le représentant du Haut-Valais portait les traces d'une récente pneumonie. Il semblait néanmoins bien dispos et nul ne soupçonnait la fin prochaine de ce géant, qui semblait taillé dans le granit des Alpes.

Fils de M. Antoine Roten, qui fut en son temps, par la stature, le géant de l'Assemblée fédérale et dont l'éloquence énergique servit admirablement la cause des libertés religieuses et de l'autonomie cantonale au temps du Kulturkampf, M. Henri Roten avait de qui tenir. Il était, comme son père, un ardent défenseur des droits des cantons. Il le fit voir particulièrement à l'occasion du débat sur la réglementation fédérale des forces hydrauliques.

Les luttes confessionnelles ayant plus ou moins disparu de la scène parlementaire, M. Henri Roten déversait l'ardeur de son tempérament belliqueux sur les dépenses militaires et sur l'extension de la bureaucratie fédérale. Il eut plusieurs fois l'occasion d'exercer cet esprit d'opposition démocratique lors des débats sur les pleins pouvoirs. Il trouvait que, en fait de mobilisation, on était allé trop loin et qu'on aurait pu économiser davantage.

Les hommes graves du Conseil des Etats écoutaient avec intérêt cette parole hachée, qui ne connaissait pas les artifices du langage diplomatique. M. Roten était d'ailleurs le plus aimable des collègues dans ses relations personnelles, comme l'a fait remarquer le vice-président du Conseil dans son panegyrique. Les concours des circonstances a voulu que ce fût à un colonel de faire l'éloge funèbre de ce fédéraliste peu enthousiaste de la centralisation militaire et des méthodes actuelles d'instruction.

Le budget des C. F. F.

Dans la séance de ce jour, le Conseil des Etats a terminé l'examen du budget des Chemins de fer fédéraux pour 1917. Ce budget de guerre solde par un déficit de 17,8 millions. Celui de 1916 prévoyait un découvert de 28,6 millions, mais on sait déjà que l'exercice financier courant clora par un résultat beaucoup moins défavorable. Le compte de 1915 a solde par un déficit de 16,6 millions. Cette accumulation de pertes pesera longtemps sur le budget des C. F. F. Lorsque des temps meilleurs viendront, il faudra tout d'abord songer à amortir les dettes et à combler les vides creusés pendant ces terribles années de dégringolade. Nous sommes loin de l'âge d'or où l'on pourra voyager gratis sur les chemins de fer fédéraux. Les partisans du rachat annonçaient cette heureuse échéance pour 1957, année où le milliard d'achat devait être entièrement amorti. Mais déjà Numa Droz faisait entrevoir, en 1897, les mécomptes des époques de guerre, particulièrement fatales aux entreprises de transport.

Le rapporteur général de la commission, M. Geel, s'est montré préoccupé de la cherté croissante du charbon et de la pénurie éventuelle de ce combustible. Il ne croit pas cependant qu'il faille précipiter les mesures annoncées par M.

Forrer, telles que la réduction du nombre des trains et une nouvelle majoration des taxes. D'autre part, le rapporteur de la commission pour le budget d'exploitation, M. Simon, a exprimé le vœu que la simplification de l'horaire n'atteigne pas de préférence certaines parties du pays, mais soit répartie uniformément sur l'ensemble du réseau.

Un débat académique s'est engagé sur les compétences budgétaires des Chambres en ce qui concerne les Chemins de fer fédéraux. Naturellement, on ne va pas jusqu'à discuter chaque chiffre du budget des C. F. F., comme cela se fait pour le budget de la Confédération. Les Chambres doivent approuver ou rejeter en bloc le budget ferroviaire, attendu qu'il a déjà passé, avant d'arriver devant les Conseils législatifs, par le laminoir de vingt instances différentes, directions d'arrondissements, conseils d'arrondissement, direction générale, conseil d'administration, département des chemins de fer, Conseil fédéral. Telle est l'opinion exprimée par les fortes têtes juridiques et ferroviaires de l'Assemblée, en particulier par MM. Geel, von Arx, Paul Scherrer.

Le président de la commission ayant constaté que les Chambres s'étaient quelquefois départies de ce principe, sous l'empire de la nécessité, le représentant de Bâle-Ville s'est ému de cette théorie du Notfall, qui pourrait ouvrir la porte à la démolition totale du budget des C. F. F. Mais, au fond, M. Geel était d'accord avec M. Scherrer pour réduire au minimum les compétences budgétaires du parlement. Les Chambres, en approuvant le budget des C. F. F., ont tout au plus le droit d'exprimer des vœux et d'indiquer à quelles conditions est subordonnée leur approbation.

Cet échange de vues a eu lieu à propos de la pétition du personnel des gares. En adressant directement leur requête à la Chambre, ses employés des C. F. F. ont oublié que le parlement ne propose jamais de modification au budget et ne s'avise pas de contester les chiffres d'une rubrique spéciale. L'exposé juridique de M. Geel les avertira de leur erreur. Si le personnel veut obtenir une augmentation de traitement, il doit s'adresser aux instances qui élaborent le budget. Cette leçon vaut bien un fromage.

A part ce débat de principe, il n'y a guère à noter que quelques observations de détail. M. de Meuron, par exemple, est intervenu pour applaudir aux déclarations de M. von Arx en faveur de la réfection de la gare de Neuchâtel. M. Soldini, à son tour, est revenu à la rescousse pour l'agrandissement de la gare internationale de Chiasso. Comme Sœur Anne, le syndic de cette localité frontrière ne voit rien venir. D'après les explications de M. von Arx, par contre, l'accord semble parfait entre les C. F. F. et les Chemins de fer italiens, et plus rien ne s'oppose à cette grande entreprise, qui est depuis si longtemps le rêve et le cauchemar de M. Soldini.

Toujours riche en idées neuves, M. Wettstein suggère aux C. F. F. d'imiter l'exemple de l'administration postale en fournissant à ses employés la possibilité de se perfectionner dans les langues nationales par des échanges entre le personnel des diverses régions linguistiques.

M. von Arx, qui est président du Conseil d'administration des C. F. F., a fait remarquer à M. Wettstein que l'assimilation avec le service postal n'est pas pertinente. Si un employé postal commet une erreur, elle est réparable, tandis que les méprises provenant d'une connaissance imparfaite de la langue dans le service ferroviaire peuvent causer des malheurs et des catastrophes. M. Wettstein semble donc avoir mal choisi son terrain pour recommander aux C. F. F. de travailler à l'éducation nationale.

Une démission au Conseil national

M. Jäggi, député socialiste de Bâle au Conseil national, a donné sa démission pour le nouvel an. M. Jäggi, qui est président de la Fédération des coopératives de consommation, a également donné sa démission de député au Grand Conseil de Bâle. Il se vouera entièrement à l'étude des questions économiques.

La R. P.

On sait que le corps électoral zuricois vient d'accepter, par 48,000 oui contre 41,000 non, la représentation proportionnelle pour les élections au Grand Conseil. La majorité acceptante a été fournie par les électeurs citoyens. Aussi, sans plus tarder, le comité de la Fédération zuricoise des sociétés d'agriculture propose-t-il la constitution immédiate d'un parti agrarien indépendant.

La mort du soldat Cathomas

Le gouvernement italien a fait remettre une indemnité à la famille du soldat grison Cathomas, tué par une balle italienne, à la Dreispitz.

Le budget de la Confédération au Conseil national

Le Conseil national a poursuivi, hier, la discussion du budget fédéral de 1917. M. Speiser (Bâle-Ville) s'est élevé contre un renouvellement de l'impôt de guerre...

M. Billeter (Zurich) est d'accord avec M. Speiser. Nous ne réaliserons pas de réforme financière sérieuse sans l'impôt direct.

M. Gustave Müller (Berne) évalue à 50 millions la charge annuelle de la dette de guerre. Aussi le projet financier du Conseil fédéral ne suffit-il pas et le groupe socialiste ne peut-il l'accepter.

M. Blumer (Glaris) estime que les chiffres donnés par M. Motta dans son discours sur le budget méritent toute confiance. L'impôt sur les bénéfices de guerre rapportera probablement quatre fois plus qu'on ne l'avait prévu.

M. Gaudard (Vaud) montre que l'impôt direct fédéral porterait une atteinte grave au principe fédéral et à l'autonomie cantonale. Les fédéralistes s'élèvent comme un seul homme contre l'impôt fédéral direct.

M. Fazy (Genève) s'élève aussi avec vigueur contre l'impôt fédéral direct. Quant au caractère temporaire ou permanent de cet impôt, dit-il, c'est pour nous bonnet blanc ou blanc bonnet.

M. Bopp (Zurich) ne veut pas non plus de l'impôt direct fédéral, qu'il soit permanent ou temporaire. L'orateur se rallie, en revanche, à un renouvellement de l'impôt de guerre, à condition que l'on soumette au peuple un nouvel article constitutionnel.

Le débat est interrompu, puis le président annonce le décès de M. Roten, député du Valais aux Etats, et rappelle la mémoire du défunt, en l'honneur duquel l'assemblée se lève.

La séance de relevée, ouverte à 5 heures, M. Motta, conseiller fédéral, prend la parole. Il constate que certains points du programme du Conseil fédéral recueillent l'adhésion unanime.

M. Bopp (Zurich) ne veut pas non plus de l'impôt direct fédéral, qu'il soit permanent ou temporaire. L'orateur se rallie, en revanche, à un renouvellement de l'impôt de guerre, à condition que l'on soumette au peuple un nouvel article constitutionnel.

Le débat est interrompu, puis le président annonce le décès de M. Roten, député du Valais aux Etats, et rappelle la mémoire du défunt, en l'honneur duquel l'assemblée se lève.

La séance de relevée, ouverte à 5 heures, M. Motta, conseiller fédéral, prend la parole. Il constate que certains points du programme du Conseil fédéral recueillent l'adhésion unanime.

M. Bopp (Zurich) ne veut pas non plus de l'impôt direct fédéral, qu'il soit permanent ou temporaire. L'orateur se rallie, en revanche, à un renouvellement de l'impôt de guerre, à condition que l'on soumette au peuple un nouvel article constitutionnel.

Le débat est interrompu, puis le président annonce le décès de M. Roten, député du Valais aux Etats, et rappelle la mémoire du défunt, en l'honneur duquel l'assemblée se lève.

ment de l'impôt de guerre. Il conteste que le taux de cet impôt soit exagéré. Quant à l'impôt direct temporaire, il est à craindre qu'il ne devienne permanent.

On peut envisager un Etat unitaire largement décentralisé, mais ce ne serait plus un Etat fédéral. Reconnaissant que l'impôt direct fédéral détruirait complètement l'équilibre entre la Confédération et les cantons, et conduirait à une révision totale de la Constitution.

On passe à la discussion du budget par chapitre, en commençant par les recettes, sur lesquelles les divers membres de la commission des finances rapportent successivement.

MM. von Hettlingen et Bähler sont délégués aux obsèques de M. Roten. La séance est levée à 7 h. 15.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journal du 18 décembre

Communiqué français du 19 décembre, à 3 h. de l'après-midi: Au sud de la Somme, hier, en fin de journée, les Allemands ont tenté un coup de main sur nos tranchées au nord de Chilly.

M. Fazy (Genève) s'élève aussi avec vigueur contre l'impôt fédéral direct. Quant au caractère temporaire ou permanent de cet impôt, dit-il, c'est pour nous bonnet blanc ou blanc bonnet.

M. Bopp (Zurich) ne veut pas non plus de l'impôt direct fédéral, qu'il soit permanent ou temporaire. L'orateur se rallie, en revanche, à un renouvellement de l'impôt de guerre, à condition que l'on soumette au peuple un nouvel article constitutionnel.

Le débat est interrompu, puis le président annonce le décès de M. Roten, député du Valais aux Etats, et rappelle la mémoire du défunt, en l'honneur duquel l'assemblée se lève.

La séance de relevée, ouverte à 5 heures, M. Motta, conseiller fédéral, prend la parole. Il constate que certains points du programme du Conseil fédéral recueillent l'adhésion unanime.

M. Bopp (Zurich) ne veut pas non plus de l'impôt direct fédéral, qu'il soit permanent ou temporaire. L'orateur se rallie, en revanche, à un renouvellement de l'impôt de guerre, à condition que l'on soumette au peuple un nouvel article constitutionnel.

Le débat est interrompu, puis le président annonce le décès de M. Roten, député du Valais aux Etats, et rappelle la mémoire du défunt, en l'honneur duquel l'assemblée se lève.

La séance de relevée, ouverte à 5 heures, M. Motta, conseiller fédéral, prend la parole. Il constate que certains points du programme du Conseil fédéral recueillent l'adhésion unanime.

M. Bopp (Zurich) ne veut pas non plus de l'impôt direct fédéral, qu'il soit permanent ou temporaire. L'orateur se rallie, en revanche, à un renouvellement de l'impôt de guerre, à condition que l'on soumette au peuple un nouvel article constitutionnel.

Le débat est interrompu, puis le président annonce le décès de M. Roten, député du Valais aux Etats, et rappelle la mémoire du défunt, en l'honneur duquel l'assemblée se lève.

cardinaux Farley et Gibbons et des gouverneurs de Pensylvanie et d'Illinois, etc. Cent mille quêtes et quêteurs ont été mobilisés aux Etats-Unis.

La quète a été organisée sous le patronage de la Croix-Rouge américaine par le Comité central humanitaire. Les dons continuent à affluer. Jusqu'à présent il y a plus de 1,000,000 de dollars d'engagements.

Un navire allemand s'évade

Christiania, 18 décembre. Le grand vapeur allemand Prinz Friedrich, qui était mouillé, depuis le début de la guerre, devant Odde (Norvège), est arrivé hier à Stavanger après avoir percé le blocus anglais devant Bergen, où deux torpilleurs et trois destroyers britanniques montaient la garde.

Le capitaine Røed Amundsen, l'explorateur norvégien, est arrivé aux Etats-Unis afin d'acheter des aliments concentrés et des instruments scientifiques pour l'expédition au pôle nord qu'il doit entreprendre l'été prochain.

Le navire qui doit le transporter est actuellement en construction et sera lancé au mois de mars. Le capitaine surveille lui-même la construction d'un avion spécial de son invention.

Il y a une année

20 décembre 1915. Dans la nuit du 19 au 20, les Anglais évacuent la côte occidentale de la presqu'île de Gallipoli (Dardanelles), depuis la baie de Souva à Ari-Bournou.

Nouvelles diverses

La Chambre des Communes s'ajournera probablement vendredi prochain et ne se réunira à nouveau qu'au début de février.

Suivant un télégramme de Stockholm, l'état de la reine Victoria du Suède s'est aggravé durant ces derniers jours.

Un décret hongrois ordonne une nouvelle conscription et un nouveau recrutement pour les hommes de landsturm, des classes 1892 et 1898.

Echos de partout

Quand le prince de Serbie visita le front français, on voulut, dans un court instant, lui montrer les remarquables exercices de certains chiens d'Alaska que ce corps possédait.

Il fallut quinze jours de corvée pour mener ce travail à bonne fin, mais, quand le prince arriva, il fut absolument émerveillé, autant des exercices des chiens que de ce tapis de neige qui couvrait exactement la piste tandis que, partout aux alentours, la terre était nue.

BOONNE ECONOMIE

Au cours de la consultation ouverte entre les lecteurs du Petit Journal sur les économies possibles, le sénateur français Gomot a reçu ce petit conseil: Prenez la vieille formule, et laissez-la si vous voulez.

Voilà la grande économie réalisée, mais à la condition qu'on ne demandera pas trop de dépenses. MOT DE LA FIN

Les personnes qui laissent de vieilles chaussures sont priées de les retirer dans les vingt-quatre heures. Passé ce délai, elles seront considérées comme nulles.

POINTES SHOES

On ne perdrait pas grand-chose aujourd'hui à supprimer le carême; on gagnerait beaucoup à supprimer le carnaval.

LA VIE ECONOMIQUE

La réduction de l'éclairage en France. Hier mardi, au Conseil des ministres, à Paris, M. Malvy a annoncé que la restriction de l'éclairage public a produit une économie de charbon de 44 %.

Confédération

C. F. F. Le total des recettes des C. F. F. pour novembre dernier a atteint la somme de 15,137,000 francs (13,483,753 fr. en novembre 1915).

LA SUISSE ET LA GUERRE

La Suisse et le paix. Hier, mardi, vers 5 heures, M. le marquis Paulucci de Calboli, ministre d'Italie, s'est rendu au Palais fédéral.

Le chapelain italien de Lausanne blessé sur le front. On nous écrit de Lugano: Parmi les ecclésiastiques italiens appelés sous les armes, se trouve M. l'abbé Castelli, ancien curé de Semione (Blenio) et de Colla (Lugano).

Pas de papier allemand

Un journal de Paris, l'Europe, écrit que les journaux suisses s'impriment sur du papier allemand. C'est une erreur. La quantité de papier allemand importée en Suisse est minime et ne suffirait à aucun de nos grands journaux.

Le manque de wagons

Les C. F. F. souffrent de nouveau d'un manque sensible de wagons. Une grande partie du matériel roulant sert constamment au transport du blé et d'autres denrées alimentaires venant de France, ainsi qu'au transport des charbons allemands.

CANTONS

TESSIN Dans le clergé. — On nous écrit de Lugano, en date du 19: Il y a parfois des événements de famille qui acquièrent l'importance d'événements publics et qui font sensation dans la presse.

FAITS DIVERS

ETRANGER Au sujet d'un phénomène atmosphérique. Nous avons signalé, il y a quelques jours, un curieux phénomène atmosphérique, qui s'est produit à Marseille le samedi matin de la pleine lune, c'est-à-dire le 10 et le 11 décembre.

Neige et avalanches. Suivant un rapport du Département valaisan des travaux publics, la route du Simplon, recouverte par les avalanches, a pu être dégagée lundi soir.

VALAIS Mlle Héline Bruttin. — La Gazette du Valais nous apprend la mort de Mlle Héline Bruttin, à Sion, expert fédéral pour l'enseignement ménager, qui a succombé à une longue et douloureuse maladie, à l'âge de trente-six ans.

Mlle Bruttin, qui avait succédé à la regrettée

Mme Lucie de Courten, démissionnaire, avait les écoles professionnelles et ménagères du canton de Fribourg dans son arrondissement. Quoiqu'elle ne fût à la tête de cet inspectariat que depuis peu de temps, elle avait su se faire vivement apprécier par ses connaissances techniques, sa bienveillance et sa fermeté.

INDUSTRIE

L'usine hydro-électrique d'Ollen-Gosgen. L'entreprise électrique d'Ollen-Aarbourg fait construire actuellement sur l'Aar, entre Ollen et Gosgen, une nouvelle usine. L'étude du projet et la direction des travaux ont été confiés à M. S. A. de Baden.

Le canal d'aménagement et le canal de fuite sont établis sur la rive gauche de l'Aar et mesurent 62 km. de longueur. La centrale est installée près de Nieder-Gosgen.

La construction du barrage a exigé d'abord une correction très importante de la rivière. Le barrage comprend 5 ouvertures et mesure en tout 90 mètres de longueur entre les deux piles extrêmes.

Pour le transport des éléments de machines, il est construit une voie de raccordement normale à la gare de Deniken. Le pont sur l'Aar est un des ouvrages remarquables; il est fondé sur des pilotis de béton armé.

BEAUX-ARTS

Le tableau du peintre Burnand, à Lausanne. Le labour dans le Jorat.

L'an dernier, le peintre Burnand exposait une vaste toile, qui fit parler d'elle, au jour surtout où elle eut l'infortune de prendre feu. Les populations du Jorat, émus, sans doute, d'avoir vu leurs adorables horizons illustrés par un pinneau si reconnu, allèrent jusqu'à joindre des souscriptions à leurs regrets!

Une fois encore, les mêmes nuages ont chevauché les douces collines du Jorat; les prés se sont étendus, invariablement verts, émaillés de forêts lointaines et de hameaux épars. Une fois encore, le cheval brun a tendu le col sous l'immuable effort, deux bœufs pareils ont associé leurs consciencieuses silhouette.

Il faut reconnaître, dans cette œuvre deux fois née, une conscience persévérante, qui, de la part du seul peintre Burnand, pouvait ne pas nous étonner, car M. Burnand doit être de ces artistes qui se sentent une mission.

Nous espérons que la sérénité calme que disent les œuvres de M. Burnand, et celle-ci plus particulièrement, font, une fois de plus, au cœur de ceux qui la première vision du « labour dans le Jorat » avait émus et qu'ainsi sera récompensée la très docile muse de M. Burnand.

Pages d'art

Victime de la grève des typographes, la revue Pages d'Art a été dans l'impossibilité de paraître à temps; elle prie ses abonnés et ses lecteurs de bien vouloir patienter. Le numéro de décembre paraîtra aux environs de Noël. La Direction fera tous ses efforts pour que le premier mois de 1917 ne se sente pas trop de ce retard.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Au sujet d'un phénomène atmosphérique. Nous avons signalé, il y a quelques jours, un curieux phénomène atmosphérique, qui s'est produit à Marseille le samedi matin de la pleine lune, c'est-à-dire le 10 et le 11 décembre.

Neige et avalanches. Suivant un rapport du Département valaisan des travaux publics, la route du Simplon, recouverte par les avalanches, a pu être dégagée lundi soir.

VALAIS Mlle Héline Bruttin. — La Gazette du Valais nous apprend la mort de Mlle Héline Bruttin, à Sion, expert fédéral pour l'enseignement ménager, qui a succombé à une longue et douloureuse maladie, à l'âge de trente-six ans.

Mlle Bruttin, qui avait succédé à la regrettée

L'Olivier sauvage

ROMAN AMERICAIN Adaptation française de Maurice Rémon et Achille Lonzani

Conquest dit à Ford : Pourquoi vous constituer prisonnier ce soir ?

Je désire prendre les devants. Ils ont l'œil sur moi. Je m'en doutais hier ; aujourd'hui j'en suis sûr.

Vous n'avez pas cette peine, achevait-elle avec vivacité. Je suis contente de pouvoir vous épargner une perte de temps.

Maintenant, ajouta-t-elle en se tournant vers Conquest, je vous demanderais de me mettre dans mon auto ; je vous laisse avec M. Ford, car vous devez avoir quelques derniers détails à régler.

Ford protesta, mais elle prit ses gants et ses fourrures, et les deux hommes l'accompagnèrent jusqu'à la rue.

C'était une soirée d'automne, humide et sombre. Le long de la cinquième avenue, comme un miroir déformant, le pavé mouillé reflétait les lampes électriques.

Les voilà, lança vivement Ford. Par Dieu, ils m'ont devancé.

Instinctivement Miriam lui serra le bras, tandis qu'un des deux hommes s'avançait en ayant l'air de s'excuser.

Vous êtes M. John Norrie Ford, n'est-ce pas ?

Oui.

Je regrette infiniment, monsieur, mais j'ai un mandat d'arrêt contre vous.

C'est parfait, dit gaiement Ford. J'allais vous trouver, d'ailleurs. J'ai ma valise dans ma voiture et tout est prêt.

L'homme recula courtoisement de quelques pas, tandis que Ford se tournait vers ses amis, l'air plein d'entrain.

L'homme recula courtoisement de quelques pas, tandis que Ford se tournait vers ses amis, l'air plein d'entrain.

Je ne pense pas qu'il y ait rien de particulier à vous dire, remarqua Ford avec la gauche-

rie d'une nature simple dans une crise d'émotion. Je ne suis pas très fort sur les remerciements.

Après un long serrement de main à Miriam et à Conquest, Ford se dirigea vers sa voiture.

Pour Miriam, elle sentit de quelle façon définitive le passé était clos quand, en revenant aux côtés de Conquest, elle entendit le bruit de la portière et le roulement de la voiture qui s'éloignait.

Vous viendrez me voir demain ? Je serai chez moi vers cinq heures.

Conquest l'avait fait monter dans son automobile, l'avait enveloppée dans sa fourrure et avait refermé la porte.

Alors, après-demain.

Alors, quand vous pourrez. Prévenez-moi, et je vous attendrai chez moi, n'importe quand.

Oh ! ne dites pas cela, ne dites pas cela ! supplia-t-elle. Vous me faites mal.

Je ne puis aller vous voir, Miriam. Ne le comprenez-vous pas ?

Vous pouvez me garder... si je reste... et je veux rester.

Allez, Laporte dit-il au chauffeur, la voix brève. Miss Strange est prête.

Non, non cria Miriam en tendant vers lui ses deux mains. Je ne sais pas prête. Gardez-moi. Je veux rester.

Allez ! cria-t-il rudement, comme le chauffeur hésitait. Miss Strange est tout à fait prête. Il faut qu'elle parte.

Debout, au bord du trottoir, il regarda l'automobile s'éloigner dans la nuit humide que trouaient les lumières.

Alors, après-demain.

Alors, quand vous pourrez. Prévenez-moi, et je vous attendrai chez moi, n'importe quand.

Oh ! ne dites pas cela, ne dites pas cela ! supplia-t-elle. Vous me faites mal.

des thèses de doctorat du regretté professeur... à laquelle nous soumissionons une ample diffusion.

Le Calendrier des Internets. - Nous avons sous le bois d'une artiste bernoise, Mlle Haaler, imprimés dans les ateliers Stampfli et Cie, de Berne, mais c'est l'œuvre de la main, monté et fini par les internes français.

D'une facture très artistique, ces calendriers, traversés le ruban rouge-blanc, portant le sceau de l'Association, sont en vente, en trois modèles, de 1 fr. 50, produit des ventes va à l'Association, qui l'emploie à rémunérer le travail fourni.

N.B. - On trouvera ces calendriers aux librairies de l'Œuvre de Saint-Paul, 139, place de Saint-Nicolas et 38, avenue de Pérolles, Fribourg.

On trouvera également aux mêmes adresses jolis jouets fabriqués par les Internets français : Monthovon, de Spiez, etc.

Buvée le STIMULANT

Banque Cantonale fribourgeoise. Nous recevons des dépôts sur Carnets d'épargne 4 1/4 %. Dépôts à partir de 50 centimes. Livrets gratuits. Des coffrets d'épargne seront remis gratuitement à toute personne faisant un nouveau dépôt minimum de 3 francs, ainsi qu'à tout détenteur d'un ancien carnet.

AVIS. La séance de la Justice de Paix de Prez (Sarine), qui devait avoir lieu mardi, 26 décembre, est renvoyée au mardi, 9 janvier 1917.

Attention ! AU PARAPLUIE ROUGE. Rue de Lausanne, 15 POUR NOEL & NOUVEL AN. Grand choix de cadeaux utiles. Tricot, Spencer, Sous-vêtements en tous genres, Parapluies, Cannes, etc., ainsi qu'une foule d'articles trop long à détailler, à des prix défiant toute concurrence.

ŒUVRE DU TRAVAIL. Grand Rue, 5, FRIBOURG. Lingerie pour femmes et enfants. Articles pour centres de bienfaisance. Chemises pour hommes et garçons.

JEUNE FILLE. catholique, de 17 ans, connaissant l'allemand, ayant de bonnes références, demande place pour aider au magasin ou dans un bureau.

Important ! Depuis quelque temps déjà il est offert depuis La Chaux-de-Fonds des montres, etc., à des prix dérisoires. L'on pourrait croire que ce sont des produits des industries de La Chaux-de-Fonds, tandis qu'il s'agit, en réalité pour la plus grande partie de marchandises provenant de l'étranger et qui est taxée dans les expositions internationales de « bon marché et mauvaises ».

Fabrique de balances AMMANN & Co Ermatingen. WALTER, WILD & Co, St-Gall. Balances de toutes constructions et grandeurs. Exposition nationale suisse, Berne : Médaille d'or.

Magasin de la place (article de luxe) demande employé pour fin janvier, ayant fait des études secondaires et connaissant l'allemand Situation d'avenir.

On demande pour un café une honnête jeune fille pour aider à tous les travaux du ménage. Entrée tout de suite ou à convenir.

Demoiselle de magasin parlant les deux langues et au courant de la vente des tissus, est demandée, dans très bonne maison de la place.

A VENDRE 1 petit traineau d'enfant, 1 théâtre Guignol et 1 auto-cuisinier.

Jeune fille catholique, de 17 ans, connaissant l'allemand, ayant de bonnes références, demande place pour aider au magasin ou dans un bureau.

!! ATTENTION !! On achète tous les jours, or, argent et platine, ainsi que dents et dentiers, au plus hauts prix, chez Ovide MACHEREL.

Châtaignes 1er choix : 10 kg., 5 fr. 30 franco p. poste ; 50 kg., 20 fr. ; 100 kg., 40 fr. port dd.

Catalogue des timbres de Quarre 1916. ront remboursés. 5169. Maison de timbres-poste. ZUMSTEIN & Co, Berne.

POSTICHES D'ART. Modèles chics depuis Fr. 25. Aug. Bernard, 13, Av. Ruchonnet LAUSANNE. Catalogue franco.

Occasion rare Deux jolis Pianos à queue PLEYEL noir 1500 fr. BLUTHNER noyer 1800 fr.

Ces deux instruments sont en parfait état et garantis. Facilités de paiement. S'adresser au Magasin FETISCH.

A LOUER. Beau endroit de la ville, au grand local pour bureau, meublé si on le desire.

Papiers peints. Immense choix. Très bon marché chez F. HOFF, Ameublement, rue du Tâ, 8, Fribourg.

Il n° 226 est le numéro du compte de chèques postaux de la ligne fribourgeoise contre la tuberculose.

SOUFFREZ-VOUS de Rhume, Douleurs, Rhumatismes, Lumbago, Maux de gorge, Torticolis, etc. appliquez sur votre mal, avant qu'il ait pu s'aggraver, un bon paquet de THERMOGENE.

BENZOL à vendre. 5870. S'adr. par écrit, tous P 6007 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Pour le réveillon. Les spécialités renommées : Navettes de Marseille, Cloches de Noël à la noisette, Pâtés froids à la française.

Dimanche 24 décembre DISTRIBUTION DE FRUITS DU MONT pour les adieux. Pinte de Pontbaux. Bonne musique.

Manège du Guintzet Ouverture prochaine COURS D'EQUITATION. Organisation d'un cours pour MM. les officiers. Leçons particulières. LOCATION DE CHEVAUX DE SELLE.

BERNHEIM & C^{ie}
Rue de Lausanne
N^{os} 2 & 4

A la Ville de Paris, Fribourg

BERNHEIM & C^{ie}
Rue de Lausanne
N^{os} 2 & 4

A L'OCCASION DES FÊTES NOUS ORGANISONS, A PARTIR DE CE JOUR, UNE

Grande Vente d'articles pour Etreennes!

Par des achats importants conclus en temps utiles pour nos nombreuses succursales, nous sommes à même d'offrir à notre clientèle un assortiment sans pareil d'articles pour étreennes convenant à tous les goûts et à toutes les bourses.

NOTRE RAYON DE LINGERIE POUR DAMES
présente un assortiment superbe
en CHEMISES DE JOUR — CHEMISES DE NUIT — PANTALONS — CACHE-CORSETS
Chemises de jour, depuis 2.95 — Pantalons, depuis 2.75 — Cache-corsets, depuis 1.35
Voyez notre exposition spéciale de lingerie!

Nous venons de recevoir
un grand choix d'ouvrages pour dames
que nous exposons ces jours sur comptoir spécial
A DES PRIX SURPRENANTS DE BON MARCHÉ!
A cette occasion, nous recommandons notre superbe assortiment en cotons à broder des meilleures marques (D. M. C. et.), en toutes teintes.

Fourrures et Echarpes
POUR DAMES, JEUNES FILLES & ENFANTS
Fourrures pour Dames depuis 4.80 | Fourrures pour Enfants depuis 2.75

Occasion remarquable!
UN LOT de 3000 PIÈCES de 4 m. 10 BRODERIES DE SAINT-GALL exceptionn-lement
65 cent. la pièce
UNE IMMENSE QUANTITÉ DE COUPONS pour COSTUMES et BLOUSES sera mise en vente à des prix de faveur!

POUR MESSIEURS, CHOIX INCOMPARABLE
en Chemises, Cols, Cravates, Casquettes, Portefeuilles, Cannes, Parapluies, Gants, etc.

Cadeau précieux!
UNE GARNITURE comprenant : Bol à barbe, blaireau et glace ensemble pour **95 cent.**

EAU DE COLOGNE extra vieille, garanti 60 %
Marque exclusive des Magasins « A LA VILLE DE PARIS »
PRIX DE RÉCLAME :
1/2 litre 0.85 | 1/4 litre 1.55 | 1/8 litre 2.75 | 1 litre 4.25

Notre assortiment en **TABLIERS** pour dames, jeunes filles et enfants
EST IMMENSE :
Nous offrons jusqu'à l'épuisement du stock :

Tabliers de ménage avec poche, bonne rayée cotonne à 1.45 || Tabliers à bavettes très belle cotonne et jolie garniture à 1.95 || Tabliers réforme longueur 125 cm., garniture cache-points à 4.25
Beau choix et nouveaux genres en **TABLIERS FANTAISIE**, satinette, avec et sans bavettes

Mouchoirs brodés
EN JOLIES BOITES DE 3 PIÈCES
La boîte, depuis 0.65

PAPETERIES très ÉLÉGANTES
Assortiment des plus riches!
SÉRIE DE RÉCLAME : Papeterie 25/25. Enveloppes doublées 0.95

Notre rayon de mouchoirs
Blanc, avec et sans initiales
Mouchoirs couleurs et mouchoirs pour enfants
EST RICHEMENT GARNI

Les dernières nouveautés en cartes de souhaits pour les fêtes sont arrivées!!!
COMME LES ANNEES PRÉCÉDENTES, NOUS METTONS EN VENTE : 12 CARTES ASSORTIES pour Noël ou Nouvel-an; ensemble pour 45 cent.

Nous exposons, à l'occasion de cette vente, une grande quantité de
BOIS SCULPTÉS
tels que : **Etagères - Encoignures - Porte-livres, etc.**
en plusieurs séries et grandeurs dont voici un aperçu :

Porte-livres en bois découpé hauteur 20 cm. largeur 25 1/2 cm. avec une planche. 0.95	Porte-livres en bois découpé hauteur 23 1/2 cm. largeur 29 cm. avec une planche. 1.25	Porte-livres en bois découpé hauteur 25 cm. largeur 34 cm. avec une planche. 1.45	Porte-livres en bois découpé hauteur 37 1/2 cm. largeur 26 cm. avec trois planches. 2.85	Encoignures console en bois sculpté hauteur 26 cm. 1.25
Encoignures en bois sculpté hauteur 29 cm. 0.95	Encoignures en bois sculpté hauteur 33 cm. 1.45	Etagères en bois sculpté hauteur 31 cm. 0.75	Etagères en bois sculpté hauteur 37 cm. 0.95	Etagères fantaisie : hauteur 54 cm., larg. 39 cm. en bois sculpté avec 4 supports 3.95

CHOIX MAGNIFIQUE en GARNITURES
POUR
Arbres de Noël
Boules - Chaînes - Etoiles, etc.

AVIS A NOS CLIENTS
Samedi prochain, veille de Noël, nos magasins resteront ouverts jusqu'à 10 h. du soir.

Nouveaux rabais sur tous les chapeaux garnis

Grands Magasins A la Ville de Paris

Biomalt



est un fortifiant d'une puissance vitale incomparable, dont l'emploi régulier donne des résultats extrêmement remarquables. Le Biomalt agit sur l'organisme affaibli, pour ainsi dire, comme un bain pris intérieurement, comme la lumière salubre du soleil rayonnant dans l'intérieur du corps. Il régénère énergiquement le sang et les sucs, élimine du corps les résidus accumulés et les matières non assimilées et prépare ainsi sérieusement les voies à l'action régénératrice saine des cellules. Le Biomalt convient non seulement aux gens nerveux, mais à tous ceux qui sont affaiblis par la maladie ou le surmenage, anémiques, chlorotiques ou qui souffrent d'indigestions, de maladies de poitrine, etc. Indispensable aux enfants. Le Biomalt est en vente partout au prix de **Fr. 1.60** la boîte de 300 grammes et à **Fr. 2.90** la boîte de 600 grammes. La dernière boîte suffit en moyenne pour 12 jours, de sorte que l'usage du produit revient seulement à environ 25 cent. par jour.

POUR NOËL
Cave St-Augustin
19, Pérolles
GRAND CHOIX
de crêches
de toutes dimensions
PRIX TRÈS MODÉRÉS

D' R. NICOD
Châtel-St-Denis
de retour

ON DEMANDE
une cuisinière
S'adresser : Villis des Forges, Pérolles. 5777

Charretier
connaissant bien le charroi des bois et disposant de bonnes références, trouverait place stable avec bons gages.
S'adresser par écrit sous P 5933 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5807-1564



A louer pour tout de suite ou à convenir
un appartement
meublé ou non meublé, de cinq chambres, cuisine et chambre de bain. 5739
S'adr. sous chiffres P 5868 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Pour Noël et nouvel an
10 kg., oranges douces, 4 fr.
10 kg., mandarines, 7 fr., franco. 5826
ARPINI & BANFI, Bellinzona.

POUR LES FÊTES
Grand choix de cadeaux utiles
Étagères
Travaillouses
Tables fantaisie
Jardinières
Meubles pour vestibules
Descentes de lit
Devants de lavabo
Couvertures de laine
Glaces, tableaux
Pharmacies, etc.
Un stock de luges
très bon marché.

F. BOPP
Amublaments
FRIBOURG, rue du Tir, 8

ACCORDEONS
suisse, italiens, viennois, FRANÇAIS
Demandez notre catalogue spécial
FETISCH, Frères
VEVEY

Nos lecteurs
ont certainement vu paraître dans les plus grands journaux de la Suisse une importante publicité en faveur d'un produit pharmaceutique, les

GLOMERULI RUGGERI

qui sont un remède réellement merveilleux contre l'anémie, les pâles couleurs et la faiblesse des nerfs.
Bon nombre de personnes ont eu confiance dans cette réclame, et les brillants résultats n'ont pas été moins nombreux. Déjà après un traitement de quinze jours des « Glomeruli Ruggeri », l'anémie la plus opiniâtre commença à céder et quelque temps après elle disparaît complètement.
Les « Glomeruli Ruggeri » sont en effet d'une préparation très heureuse et principalement recommandable aux jeunes filles à leur âge critique. L'emploi très facile et leur coût peu élevé sont aussi une cause de leur faveur.
Les « Glomeruli Ruggeri » sont aujourd'hui le remède le plus en vogue contre l'anémie, et cela grâce aussi au fait que pendant tout le traitement il n'est nullement besoin de suivre un régime spécial.
Les « Glomeruli Ruggeri » sont en vente aux prix de 3 fr., la boîte dans toutes les pharmacies ou directement au dépôt général E. Soldati, à Lugano.
Dépôt : **G. LAPP**, pharmacien, Fribourg.

Denrées coloniales
GROS Epicerie fine DÉTAIL

EIGENMANN, CHATTON & Co
Anciennement : Maison Arnold KESER
Rue du Tilleul, Nos 148 & 149
MAGASIN AGRANDI

Spécialités : Cafés verts et rôtis; Grand assortiment d'articles de fête; Biscuits suisses, chocolats, conserves, liqueurs fines, thé, etc. 5798
Téléphone N° 23

J'ACHÈTE
au comptant toutes quantités de résidus de marc de raisins (après distillation ou piquette).
S'adresser à **A. MERRI**, Zriche. 5724

BELLES ORANGES
100 pièces, 7 fr.; beaux citrons, 100 pièces, 6 fr. 75.
Bonnes pâtes tessinoises: Spaghetti, macaronis, nouilles; le colis post. de 10 kg., 9 fr. 75, franco. 5827
Fils de St. Notari, Lugano.

Jolie chambre
bien meublée, à louer pour le 15 janvier. Electricité. Prix modéré. 5833
S'adresser sous P 5975 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Bonne servante
d'une quarantaine d'années, demande place pour tout faire, chez un homme seul, de 40 à 50 ans. Entrée au nouvel an. Certificat à disposition. 5848
S'adr. sous chiffres P 5987 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Traineau à vendre
A vendre un traineau léger à 4 places et une belle grelottière. S'adr. au N° 17, Grand'Rue.

MOTEURS ELECTRIQUES
triphases, 210 à 220 volts, 1 à 10 chevaux, 1 à 20 do., 1 à 30 do., 1 à 80 do. sont demandés. Offres sous W 7171 Q à Publicitas S. A., Bâle. 5836

Compagnie Générale Transatlantique
Ligne postale française à grande vitesse

BORDEAUX-NEW-YORK
Départs hebdomadaires réguliers par les paquebots rapides Lafayette, Espagne (luxe), Rochambeau, Chicago, La Touraine.

St-Nazaire-La Havane-Vera-Cruz
Départ mensuel de St-Nazaire par paquebots rapides.

Les Antilles-Le Venezuela-La Colombie-Colon et Panama
Tous les 15 jours un départ de Bordeaux et St-Nazaire alternativement.

Bordeaux-Santi-Santiago de Cuba
Départ mensuel de Bordeaux.

LE MAROC
Départs trois fois par mois de Bordeaux pour Casablanca et Magazan.

L'ALGÉRIE-LA TUNISIE
Départs réguliers et fréquents de Marseille pour Alger, Oran, Bougie, Bône, Philippeville, Bizerte et Tunis.

Pour renseignements, s'adresser à H 1000 Q 1054
MM. ZWILCHENBART S. A. à Bâle; **ROMMEL & Co**, à Bâle
M. H. LANG-GUYER de la Maison Lang & Co, à Fribourg

LEQUEL DES DEUX

Lequel des deux prend du Charbon de Belloc? N'en doutez pas un instant! C'est le Monsieur de droite; il a trop bonne mine; il n'a pas mal à l'estomac, celui-là; et ses digestions sont excellentes. Tandis que l'autre....! Quelle tête!

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac, et les maladies des intestins, entérites, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.
Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre: Fr. 1.50. Prix de la boîte de Pastilles Belloc: 2 francs. — Dépôt général: Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.
VENTE EN GROS: Bourgnecht & Gottrau, Pharmacie centrale, Fribourg.

CADEAU La Maison G. Vimey, à Genève, 8 rue Gustave Revillard, agent général pour la Suisse, envoie à titre gracieux et franco par la poste, une boîte échantillon de **CHARBON DE BELLOC** à toute personne qui en fait la demande de la part de La Liberté.

C. NUSSBAUMER, marchand-tailleur
8, avenue de Pérolles, 8

avise son honorable clientèle qu'il vient de recevoir un beau choix de
NOUVEAUTÉS ANGLAISES & FRANÇAISES
costumes complets, pantalons, pardessus
Spécialité de vêtements ecclésiastiques
Prix modéré. — Coupe et travail soigné.
Se recommander. P 3702 F 4304

Souhaits de nouvel an
Artisans, Commerçants, Sociétés, faites vos annonces de souhaits dans les principaux journaux.

Comme ces années passées, nous publierons dans le dernier numéro de cette année, des divers journaux, en format carte de visite, pareil au type ci-après, les souhaits de bonne année que négociants et particuliers désirent adresser à leur clientèle, amis et connaissances.

Type de l'annonce :

La Maison X.
présente à son honorable clientèle ses meilleurs vœux de **BONNE ANNÉE.**

Nous prions les personnes désirant profiter de ce mode pratique et peu coûteux, remplaçant avantageusement l'envoi des cartes de visite, de bien vouloir nous adresser tout de suite leur ordre. 5716

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
FRIBOURG

Papeterie EGGER & MAYER
Rue du Tilleul, FRIBOURG

LIQUIDATION TOTALE
de tous les articles en magasin
PENDANT LES FÊTES
30 %
sur les articles de luxe

Georges CLÉMENT
Grand'Rue, 10

Poterie, Faïence, Cristaux, Verrerie
DÉPÔT DES
POTERIES DE GRUYÈRE

Denrées coloniales - Epicerie fine
CONSERVES
Téléphone 28. — On porte à domicile.

Vente aux enchères publiques

Les héritiers de François Savoy, de la Condémine, à Attalens, exposeront en vente aux enchères publiques, les immeubles qu'ils possèdent à Attalens, comprenant :
Maison d'habitation avec l'annexe de l'hôtel de l'ancien bailli, buanderie, écurie, remise, grange, pont, eau intarissable, environ 18 poses de terrain, pré et champs, de 1^{re} qualité et 1/2 pose de bois.
Ces immeubles sont situés au centre d'un village d'Attalens. Café bien achalandé avec bonne clientèle.
La vente aura lieu, à Attalens, à l'hôtel de l'Auge, le mardi 26 décembre, dès 1 h. de l'aurore-midi.
Pour connaître les conditions, s'adresser à M. Louis Savoy, licencié, Attalens.
P 5931 F 5799-1560 Les exposants.

Agriculteurs, nettoyez vos vaches avec
Poudre pour vaches vélées
de la
Pharmacie Barbezat PAYERNE
Prix du paquet, 1 fr. 20.
Depuis 2 paquets, franco.

ATTENTION
Nous rappelons à Messieurs les Docteurs et au public en général qu'il n'y a aucun produit équivalent ou remplaçant le **Lysiform**, le seul antiseptique et désinfectant n'étant ni toxique ni caustique et d'une odeur agréable. — Exiger toujours la marque de fabrique :
Toutes les pharmacies et drogueries.
Gros : Société suisse d'Antisepsie, Lausanne.

Boulangerie SERMOUD
Avenue de Pérolles

A l'occasion de Noël, nouvel an et des Rois
GRAND CHOIX.
de belles et bonnes TRESSSES
Se recommander. — ON PORTE A DOMICILE — P 5927 F 5865

Paiement des intérêts pour 1916
sur carnets d'épargne

Les porteurs de nos carnets d'épargne sont avisés qu'ils peuvent, à partir du 15 décembre, toucher leurs intérêts pour 1916.
Les intérêts non retirés jusqu'à la fin de ce mois seront ajoutés au capital. Les carnets peuvent être présentés à nos guichets pour l'inscription y relative.
Fribourg, le 12 décembre 1916. H 11 F 5737-1542
Banque Populaire Suisse.